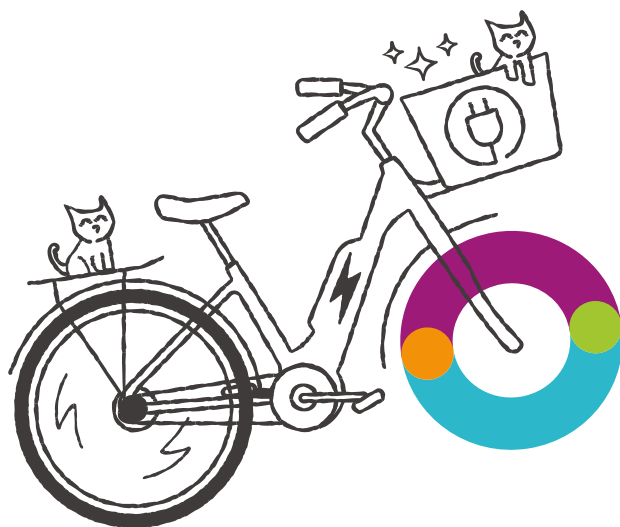




QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
KEMPER BREIZH IZEL



# Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique \*

Jusqu'à  
**500€**  
d'aide  
à l'achat

## Sikour preñan ur velo dredan

L'Agglo facilite vos déplacements !  
An Tolpad a aesa ho monedoneoù !

\* voir conditions au verso

# C'EST QUOI ? PETRA EO ?

**Vous habitez dans l'une des 14 communes de Quimper Bretagne Occidentale\* ?**

**Vous pouvez bénéficier d'une prime à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) !**

\*Briec, Edern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Langolen, Landudal, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven, Quimper



**Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?**

**Penaos e c'haller kaout skoazelloù ?**

- Habiter une des communes de Quimper Bretagne Occidentale
- Être une personne physique majeure
- Acheter un vélo à assistance électrique neuf dans les 12 mois précédant la demande d'aide
- S'engager à ne pas céder son vélo à assistance électrique dans l'année suivant son acquisition



**Quel est le montant de la prime ? Da begement e sav ar skoaziadenn ?**



Revenu fiscal de référence (par part)	Montant de la prime
Inférieur ou égal à <b>14 089 €</b>	<b>50 %</b> du prix du vélo, dans la limite de 500 €
Compris entre <b>14 090 €</b> et <b>20 000 €</b>	<b>40 %</b> du prix du vélo, dans la limite de 400 €
Compris entre <b>20 001 €</b> et <b>26 350 €</b>	<b>20 %</b> du prix du vélo, dans la limite de 200 €
Supérieur à <b>26 350 €</b>	Aucune participation

Une personne peut bénéficier d'une prime VAE tous les 5 ans. Le nombre de primes VAE par foyer fiscal est limité à deux (chaque prime est prise en compte pendant une durée de 5 ans à compter de la signature de la décision d'attribution de la prime).

**Vous remplissez les différentes conditions ? Deux solutions pour demander l'aide VAE :**

**Ha seveniñ a reoc'h an divizoù disheñvel ? Daou ziskoulm evit goulenn ar skoazell BT :**

- ➔ En ligne sur [quimperplus.bzh](http://quimperplus.bzh) ou en flashant ce code
- ➔ En remplissant un formulaire papier disponible dans les mairies de l'Agglomération



Pour en savoir plus sur la prime VAE, le règlement et les justificatifs à fournir, rendez-vous sur [qbo.bzh](http://qbo.bzh) ou directement ici



 **QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE**  
KEMPER BREIZH IZEL